

## Bilatérale avec le président du CSA de la DG et du SARC

Les 21 novembre et 07 décembre dernier, les élus de l'alliance UNSA-CGC ont été reçus par le président du CSA-SCR dans le cadre d'une réunion bilatérale. Les points suivants ont été évoqués :

### → Questions bâtimentaires

▪ Ambiance thermique : les élus ont fait part d'une situation dégradée quant aux problématiques d'ambiance thermique. En dehors des considérations liées à la structure du bâtiment des Allées en lui-même, l'administration reconnaît des points noirs et encourage les agents à faire remonter tous les dysfonctionnements au 82 000. La CGC souhaiterait pouvoir disposer de statistiques sur le nombre d'appels à ce numéro par bureau, afin de disposer d'une cartographie et de constater où se situent ces points noirs afin de les traiter, enfin, efficacement.

L'administration rappelle que le bâtiment des Allées est engagé dans le concours interministériel « Cube ». L'objectif est d'inciter à une prise de conscience individuelle sur les économies d'énergie et de favoriser les bonnes pratiques.

La CGC a souligné que les mesures de restriction de production d'eau chaude et de réduction du débit d'eau n'étaient pas dignes d'une société moderne. Bien que considéré comme relativement anecdotique par l'administration, ce sujet soulève des questions d'hygiène, notamment sur les risques de propagation de maladies manu-portées. La CGC continuera de dénoncer ces pratiques insidieuses, privilégiant les mesures écologiques punitives à l'incitation aux comportements responsables et au bon sens !

▪ La sécurisation du hall du bâtiment doit débuter au printemps 2024, sous réserve d'un pilotage efficient du SG du ministère.

Les modalités de la phase transitoire feront l'objet d'une communication en temps voulu. D'autant que la question de la gestion de l'équipement RX n'est pas tranchée (BSM ou prestataire privé), de même que son financement.

Face à cette Arlésienne, les élus de la CGC resteront vigilants, face à la nécessité impérieuse de garantie de la sécurité des agents.

## → JOP 2024

Concernant les agents de la DG, la sollicitation des bureaux réglementaires devrait avoir lieu en amont de l'évènement. La chaîne de commandement et l'élaboration de la cellule de crise est en cours.

À ce stade, il est prévu que le CODT Île-de-France soit chargé d'effectuer un compte rendu d'activité douanière journalier. En cas de problème, il pourra être suppléé ou remplacé par les CODT de Lille et de Metz. Le CODT sera en lien direct avec le centre COJO. Un cadre supérieur de l'administration sera intégré au centre COJO.

Les missions qui seront effectuées devront être cantonnées au périmètre douanier. Pour la partie dédouanement, une application dédiée aux délégations sera mise en place (admission temporaire par QR code).

Le président prévoit de l'agilité dans l'organisation douanière.

En revanche, aucune visibilité sur les restrictions de circulation qui seront mises en œuvre durant l'évènement. L'administration semble envisager toutes les possibilités, y compris un TT exceptionnel de 5 jours / semaine sur la période.

**Nous resterons vigilants dans les instances dédiées, tant le discours et l'optimisme de l'administration semblent décalés face aux difficultés à venir.**

## → Méthodes de travail

L'administration rappelle qu'une mission ayant pour objectif d'apporter un éclairage sur l'utilisation optimale des surfaces a été lancée.

La réflexion sur les espaces collaboratifs est ouverte mais le président considère que l'on ne peut avancer sur ce sujet, sans une réflexion globale sur les méthodes de travail. **Nous avons insisté sur la nécessité d'accompagner le changement.** Plusieurs sections de la DG ont eu à connaître des changements divers avec une communication pas toujours efficace, ce qui est une source de malaise, de défiance, voire de souffrance au travail. Le président soutient et encourage le dialogue interne au sein des sous-directions et reconnaît qu'il faut encore faire un effort sur l'anticipation, y compris au stade des hypothèses de travail.

Concernant la mise en place d'une semaine de travail de 4 jours, régime de travail que nombre d'agents réclament, le président affirme que ce n'est pas un sujet à l'ordre du jour et qu'aucune expérimentation n'est envisagée à l'heure actuelle.

## → Questions Ressources Humaines

Le président précise en préambule, que l'année 2023 a vu moins de départ de la direction générale. 66 % des fiches de poste publiées ont abouti à des recrutements, notamment à la sous-direction SI qui a fait l'objet d'un effort particulier de la part de l'administration.

Les recrutements cette année se composent de 42 % d'externes (contractuels et hors douane) et 58 % d'internes. Des CDI ont été proposés aux contractuels.

Pour le président, ces chiffres permettraient de répondre aux craintes exprimées dans différentes instances par les élus de la CGC : « *Il n'y a pas de grand remplacement* » !

Néanmoins, cette vision en trompe-l'œil ne saurait cacher une réalité différente, exprimée dans le RSU 2022, qui précise que l'effectif des contractuels à la DGDDI a augmenté de 120 % entre 2018 et 2022 !!! La CGC a rappelé qu'elle n'est pas opposée au recrutement de contractuels en douane, quand il permet d'aller chercher des compétences qui n'existent pas en interne. Malheureusement, ces recrutements, qui sont très peu encadrés dans le choix des candidats, dans les conditions de rémunération, ou les parcours de carrière, peuvent nourrir un sentiment d'injustice entre les agents.

▪ **Focus bureau FIN2** : Un problème récurrent de structuration et de fidélisation est reconnu par l'administration, notamment pour le pôle « approvisionnement ». Toutefois, l'administration se veut optimiste sur la situation. Les difficultés seraient en cours de résolution et un recrutement est prévu en 2024. Le DGA considère que c'est l'un des bureaux les plus difficiles de la DG en termes de rigueur et notamment de rigueur juridique.

La CGC précise que, pour autant, jusqu'à très récemment, ce bureau n'avait pas concentré toutes les difficultés qu'il connaît actuellement.

▪ **Focus Télétravail** : À la direction générale, les agents prennent environ 1,8 jours de télétravail par semaine. Pour répondre à la demande des élus, un point sur les refus est fait. Pour l'administration il n'y a que très peu de refus. Mais il ne faut pas être dupe, très souvent, la dissuasion et le refus se font en amont de l'intégration des demandes dans SIRHIUS...

Le président indique qu'il faut faire une analyse fine de la charge de travail et promouvoir le dialogue.

À la suite de la signature de l'accord télétravail, la CGC sera vigilante et invite les collègues faisant l'objet de difficultés dans la mise en place du télétravail à faire leur demande selon leurs desiderata et laisser l'administration justifier les éventuels refus.

Nous invitons également les agents qui se seraient vu opposer une durée max de TT non écrite de se rapprocher de leurs élus UNSA/CGC.

si vous avez du mal à vous y retrouver,

si vous voulez être informé,

si vous voulez être conseillé,

si vous voulez être défendu,

ne restez pas isolé,

**rejoignez la CGC DOUANES !**

**Adhérer à la CGC DOUANES**